

**DOSSIER DE RÉGULARISATION POUR
DESTRUCTION
DE NIDS D'HIRONDELLES *DELICHON URBICA*
MAIRIE ET ECOLE
HOMBLEUX**



© R. Gandolfi

 **Novembre 2023** 

CONTACT

PRESTATAIRE : COMMUNE DE HOMBLEUX	
	Adjoint au Maire Nicolas DESHAYES 06 74 90 97 72 deshayesnicolas@free.fr
ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE « ESPÈCES PROTÉGÉES » PICARDIE NATURE :	
	Picardie Nature 233 rue Eloi Morel 80 000 AMIENS Référent technique du chantier Romain GANDOLFI Chargé d'étude « Faune protégée & Bâti » 06 56 79 95 19 - 03 62 72 22 50 romain.gandolfi@picardie-nature.org Sophie DECLERCQ Responsable des projets « Faune protégée & Bâti » 06 37 15 78 20 – 03 62 72 22 50 sophie.declercq@picardie-nature.org

Rédaction : Romain GANDOLFI
Tiphaine PALAZON
Relecture : Sophie DECLERCQ

SOMMAIRE

CONTACT.....	1
SOMMAIRE.....	2
1. FORMULAIRE CERFA.....	3
2. CONTEXTE.....	5
2.1 Historique.....	5
2.2 Espèces impactées et réglementation.....	5
2.3 Nature et nécessité des travaux.....	6
3. INDICES RECHERCHES.....	7
4. CONSTATATIONS.....	8
Mairie d'Hombleux.....	8
Ecole d'Hombleux.....	12
5. SYNTHÈSE CHIFFRÉE ET CARTE DES ENJEUX.....	16
6. TRAVAUX ET PRÉCONISATIONS.....	18
7. MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION.....	21
7.1 Mesure de réduction.....	21
7.2 Mesure de compensation.....	21
7.2.1 Localisations et types de compensation.....	22
7.2.2 Nature des compensations:.....	25
7.2.3 Synthèse des mesures compensatoires recommandées.....	29
8. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.....	30
8.1 Documentation.....	30
8.2 Animations.....	30
8.3 Signalétique.....	30
8.4 Globalisation de la démarche d'anticipation.....	30
9. SUIVI DU PROJET.....	31
10.ANNEXES.....	32

1. FORMULAIRE CERFA



N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : <u>MAIRIE de HOMBLEUX</u>	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : <u>M^r ERIC LEFEBVRE - Maire</u>	
Adresse : N° <u>3</u> Rue <u>de l'Eglise</u>	
Commune <u>HOMBLEUX</u>	
Code postal <u>80400</u>	
Nature des activités : <u>Collectivité</u>	
Qualification :	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <u>DELICHON URBICUM</u> <u>Hirondelle de Fenêtre.</u>	<u>11 nids naturels sur façades Est et Ouest.</u>
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

La mairie mène des travaux de rénovation des chaufferies à énergies fossiles (Gaz, Fioul) en système de chauffage par géothermie et isolation des bâtiments. Pour cette isolation de nombreuses menuiseries (avec nids d'hirondelles) devront être changés.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :
 Dépose de nids hors période de nidification des hirondelles de fenêtre. Mise en place de mesures de compensation pour celle espèce impactée par les travaux.

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :
 Picardie Nature : Sophie Declercq / Tiphaine Palazon

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Après le 31 Août + départ d'hirondelles
 ou la date : + arrêté préfectoral

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Hauts de France

Départements : Somme

Cantons : de Ham

Communes : Hombleux

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
 mise en place de nids artificiels simples pour hirondelles de fenêtre avec planchettes anti salissures et d'un bac à boue

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : La mairie de HOMBLEUX a missionné l'association Picardie Nature pour être accompagnée dans le choix et la mise en œuvre des mesures. Le suivi et les rendus des opérations seront transmis aux services de l'Etat

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à HOMBLEUX
 le 4 juillet 2023
 Votre signature



2. CONTEXTE

2.1 Historique

La Mairie d'Hombleux réalise une opération de réhabilitation des bâtiments de la mairie et de l'école d'Hombleux dans le cadre de la mise en place d'un chauffage en géothermie avec isolation des bâtiments concernés.

Ce projet induit le changement de menuiseries au niveau des fenêtres impactant des nids d'Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*).

Dans le cadre de la prise en compte des **hirondelles de fenêtre** présentes sur les façades de la mairie, la mairie de Hombleux a contacté l'association Picardie Nature le **3 juillet 2023, sur conseil de la DDTM**, pour répondre à la destruction de nids d'Hirondelle de fenêtre dans la cadre d'une **réhabilitation de certaines fenêtres** de leurs bâtiments communaux.

Un diagnostic des espèces protégées a eu lieu le **7 juillet 2023**. Les façades des bâtiments ont été inspectées et une recherche spécifique de traces de présence de chauves-souris a été réalisée (visite des combles et sortie de gîte).

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence la présence d'une colonie d'Hirondelle de fenêtre utilisant les façades de la mairie et de l'école juxtaposée. La mairie d'Hombleux s'engage à limiter l'impact des travaux sur cette espèce en mettant en place des mesures d'Évitement, de Réduction et de Compensation adéquate.

Ce dossier de régularisation vient en aval de la réalisation des travaux. La commune d'Hombleux à prévenu l'association Picardie Nature avant les travaux et a décalé l'échéance de ces derniers pour les effectuer en période de non présence des Hirondelles de fenêtres.

L'ensemble des **préconisations environnementales** sont proposées par l'association Picardie Nature en conclusion de ce rapport.

2.2 Espèces impactées et réglementation

L'Hirondelle de fenêtre sera impactée par les travaux de menuiseries. Cette espèce ainsi que son habitat sont protégés par la loi. **Cela fait référence aux interdictions appliquées, notamment à l'Article 3 II¹ de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, concernant les "éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés (= nids observés) ou utilisables (= forte probabilité de nidification) au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques"**

¹ Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021384277/>

2.3 Nature et nécessité des travaux

Les travaux consistent au remplacement des menuiseries de fenêtres ainsi qu'à l'installation de volets roulants. Ce changement de système de chauffage est un projet municipal qui a été travaillé conjointement avec l'ADEME, la région et le département. Il s'agit ici d'un projet de conversion en chauffage à géothermie et d'isolation des bâtiments en accord avec les requêtes du Plan Climat.

3. INDICES RECHERCHES

Les espèces protégées et leurs habitats sont pressentis à l'aide des indices suivants :

Oiseaux protégés (Hirondelle (Hirondinae sp.), Moineau domestique (Passer domesticus), Martinet noir (Apus apus), Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) :

Inventaire diurne

- Observation à vue de l'individu ;
- Découverte de nid naturel ;
- Observation de fientes ;
- Écoute des cris des jeunes individus.

Chauves-souris (Chiroptera) : Inventaire diurne et nocturne

- Observation de guano ;
- Sortie de gîte (observation des façades de l'ensemble des bâtiments en soirée) ;

Dans la suite de ce Compte-Rendu sont montrés :

- le plus exhaustivement possible les emplacements de nids observés (indiqué par un rond),
- les milieux avec fortes probabilités de nidification (indiqué par une flèche en pointillée).

La localisation des bâtiments prospectés est décrite ci-dessous :

Conditions météorologiques :

Objet	Date	Température (°C)
Inventaire oiseaux et chauves-souris (diurne)	10/07/2023	27
Inventaire chauves-souris (sortie de gîte)	10/07/2023	21



Bâtiments prospectés

Hirondelle de fenêtre

- Nid naturel entier occupé
- Nid naturel entier vide
- Ab Nid naturel abîmé
- T Trace
- a Amorce

Moineau domestique

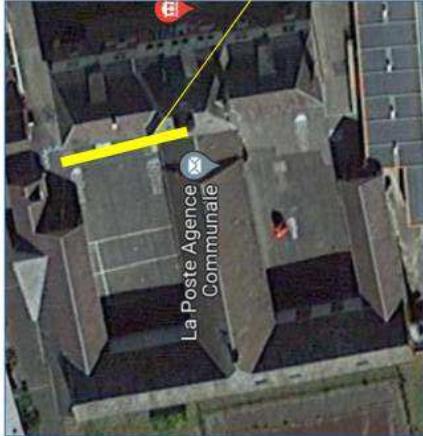
- Nid naturel

Chauves-souris

- Zone de chasse / Potentiellement des gîtes

4. CONSTATATIONS

Mairie d'Hombleux



Façade concernée



Individu d'Hirondelle de fenêtre mort à l'entrée du nid

Légendes

Hirondelle de fenêtre

- Nid naturel entier occupé
- Nid naturel entier vide
- Ab Nid naturel abîmé
- T Trace
- A Antorce

Mairie d'Hombleux



■ Façade concernée



Légendes

Hirondelle de fenêtre

- Nid naturel entier occupé
- Nid naturel entier vide
- Ab Nid naturel abîmé
- T Trace
- a Amorce



Mairie d'Hombleux



Façade concernée



Légendes

Hirondelle de fenêtre

- Nid naturel entier occupé
- Nid naturel entier vide
- Ab Nid naturel abîmé

T Trace

a Amorçes

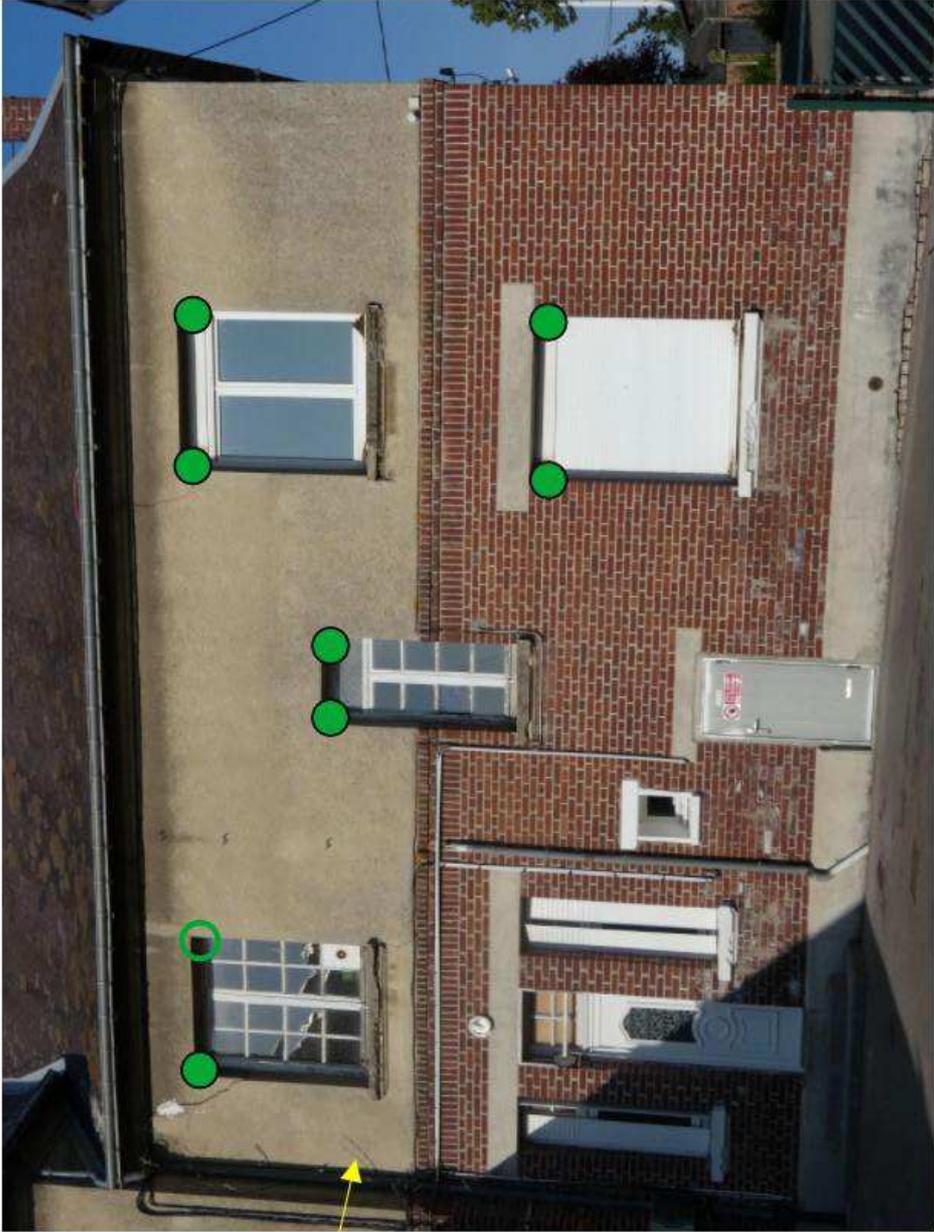
Moineau domestique

- Nid naturel

Compte rendu espèces protégées - Mairie et école de la commune de Hombleux
Novembre 2023



— Façade concernée

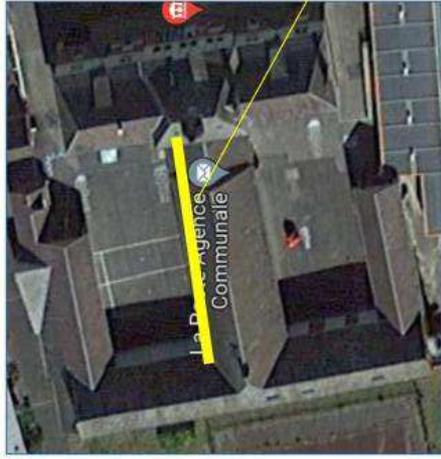


Légendes

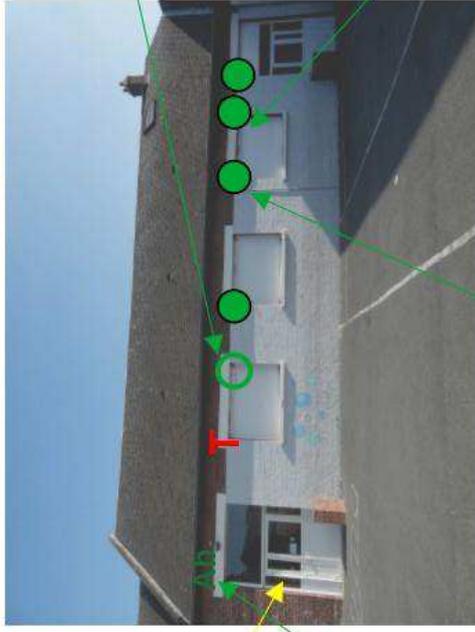
Hirondelle de fenêtre

- Nid naturel entier occupé
- Nid naturel entier vide
- Ab Nid naturel abîmé
- T Trace
- a Amorçoe

Ecole d'Hombleux



Façade concernée



Nid abîmé d'Hirondelle de fenêtre

Légendes

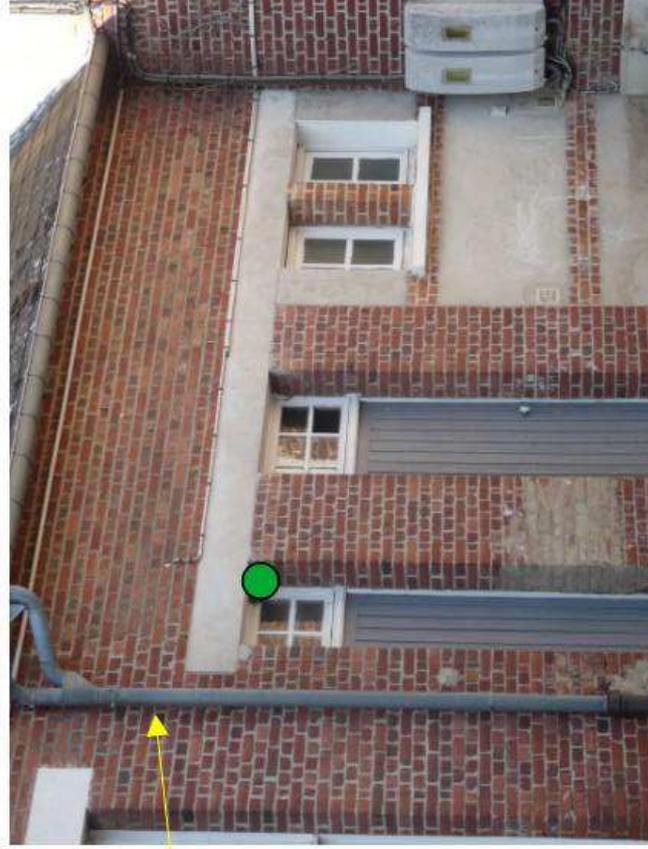
Hirondelle de fenêtre

- Nid naturel entier occupé
- Nid naturel entier vide
- Ab Nid naturel abîmé
- T Trace
- a Amorce

Ecole d'Hombleux



Façade concernée

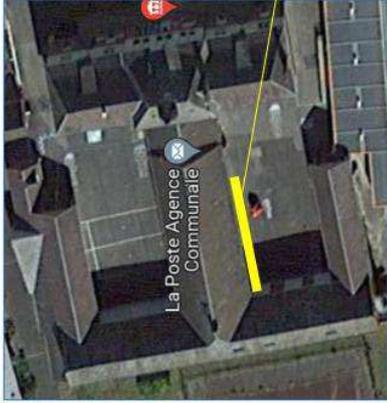


Légendes

Hirondelle de fenêtre

- Nid naturel entier occupé
- Nid naturel entier vide
- Ab Nid naturel abîmé
- T Trace
- a Amorce

Ecole d'Hombleux



Façade concernée



- Légendes**
- Hirondelle de fenêtre**
- Nid naturel entier occupé
 - Nid naturel entier vide
 - Ab Nid naturel abîmé
 - T Trace
 - A Amorçee

5. SYNTHÈSE CHIFFRÉE ET CARTE DES ENJEUX

	Hirondelle de fenêtre		Moineau domestique	Chauves-souris
	Nids entiers et abîmés	Traces et amorces de nids		
2023			Nids naturels	Indice de présence
Mairie	17 nids naturels occupés 5 nids naturels vides 1 nid naturel abîmé	6 traces de nids 1 amorce de nid	1 nid naturel occupé	Pipistrelle commune chassant dans la cour au niveau du couché du soleil
Ecole	17 nids naturels occupés 2 nids naturels vides 3 nids abîmés	6 traces de nids	0	Pipistrelle commune chassant dans la cour au niveau du couché du soleil
Total	34 nids naturels occupés 7 nids naturels vides 4 nids abîmés	12 traces 1 amorce de nid	1 nid naturel occupé	Terrain de chasse chauves-souris

Chauves-souris : Un inventaire en soirée a détecté la présence de Pipistrelle commune chassant dans la cour de récréation à l'heure du coucher du soleil. Aucun gîte n'a été détecté. Cependant, il y a de forte chance que des gîtes soient présents au niveau du bas de couverture des bâtiments. **Si des travaux sur les bâtiments (susceptibles de boucher ces gîtes) viennent à être entrepris, il sera essentiel de compléter cet inventaire** par un inventaire complémentaire au niveau du lever du soleil (période la plus propice pour détecter les gîtes).

Moineau domestique: 1 nid naturel installé dans un nid d'Hirondelle de fenêtre a été recensé. Ce nid ne sera néanmoins pas impacté par les travaux. Aucune compensation sera nécessaire pour cet enjeu.

Hirondelle de fenêtre : enjeu impacté : 41 nids d'Hirondelle de fenêtre et 4 nids abîmés sont présents. Les travaux entrepris sur les menuiseries extérieures consistent à la mise en place de volets roulants : seule une partie des fenêtres, ne possédant pas déjà des volets roulants, sont remplacées (cf § Préconisations environnementales ci-dessous). **Une demande de dérogation à la loi, et de régularisation est nécessaire.**

Hirondelle de fenêtre

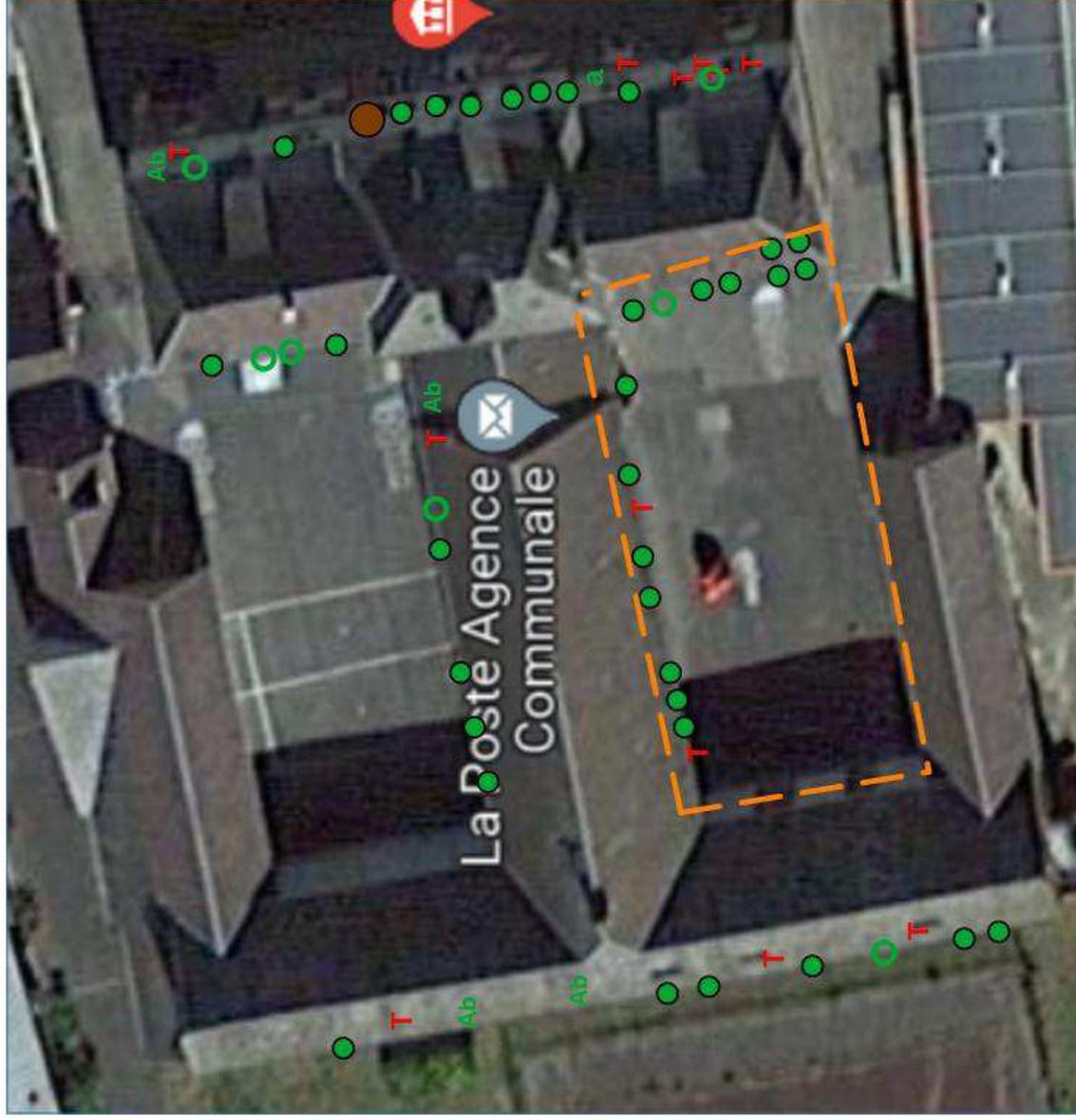
- Nid naturel entier occupé
- Nid naturel entier vide
- Ab Nid naturel abîmé
- T Trace
- a Amorce

Moineau domestique

- Nid naturel

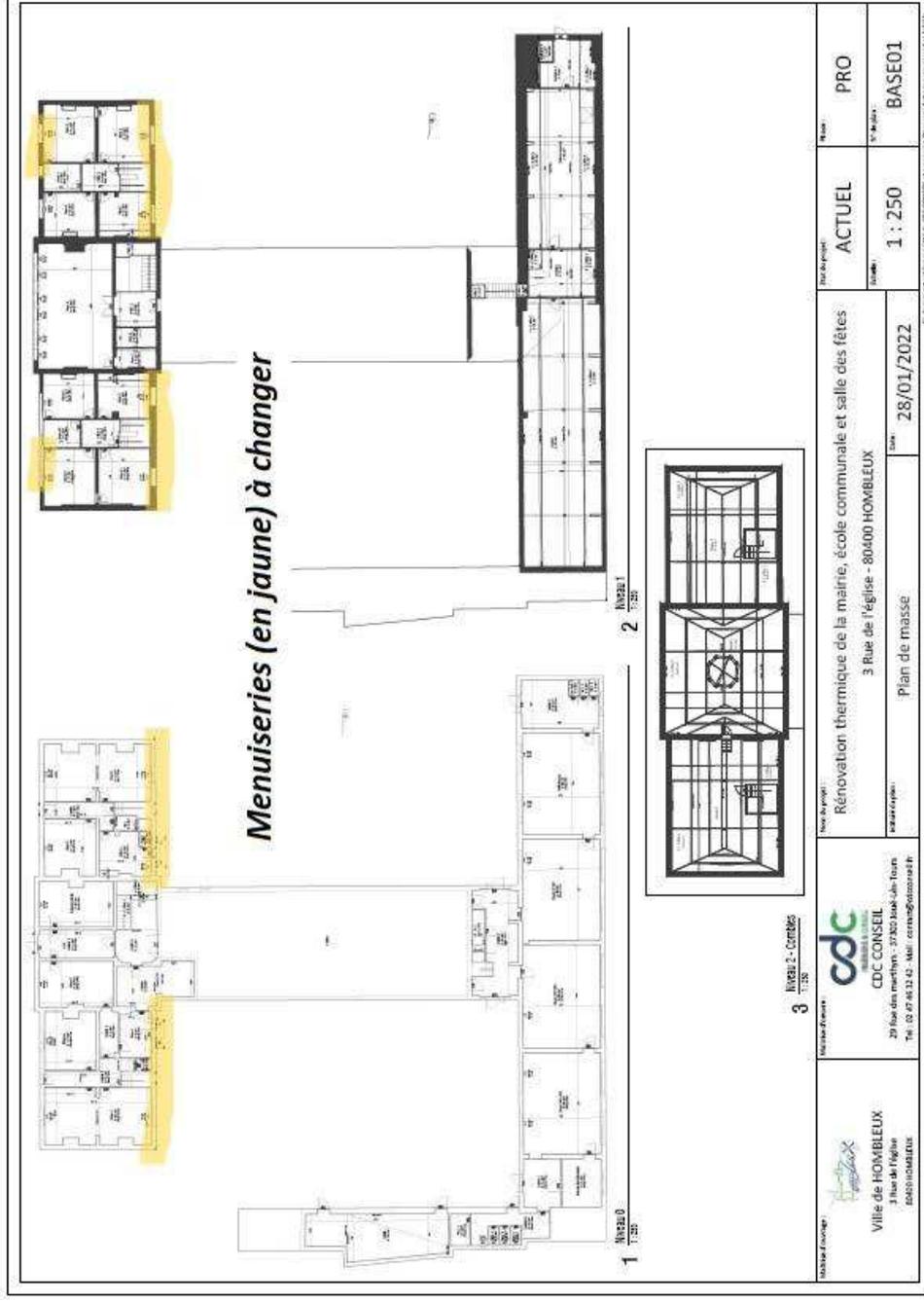
Chauves-souris

- Zone de chasse / Potentiellement des gîtes



6. TRAVAUX ET PRÉCONISATIONS

Les travaux consistent à un remplacement de **certaines** menuiseries externes de la mairie de Hombleux, et la mise en place de volets roulants. La mairie mène des travaux de rénovation des chaufferies à énergies fossiles. L'ensemble des nids présents sur les fenêtres en question ont été déposés pour mener les travaux. Les fenêtres sujettes à un remplacement sont décrites sur la figure ci-dessous :



Compte rendu espèces protégées - Mairie et école de la commune de Hombleux
 Novembre 2023

L'ensemble des fenêtres impactées par les travaux sur la mairie sont décrites ci-dessous :



Photo de la façade Nord-Ouest – Façade arrière de la mairie depuis la rue de l'Eglise



Photo de la façade Nord-Est – Façade arrière de la mairie depuis la rue de l'Eglise



Photo de la façade Est – Façade principale depuis la rue de l’Eglise

7. MESURES D'EVITEMENT, DE REDUCTION ET DE COMPENSATION

Sur l'ensemble des fenêtres impactées par les travaux :

- 3 nids naturels occupés et 1 nid vide sont impactés sur la façade Nord-Est de la Mairie,
- 2 nids naturels occupés et 2 nids vides sont impactés sur la façade Nord Ouest de la Mairie,
- 1 nid naturel occupé et 2 nids naturels vides sont impactés sur la façade Est de la Mairie.

Au total, **11 nids naturels dont 6 occupés au moment du diagnostic initial de juillet 2023 sont inévitablement détruits par les travaux.**

Des mesures **ERCa** sont donc à entreprendre afin de limiter au mieux l'impact des travaux.

7.1 Mesure de réduction

Afin de limiter le dérangement général de la faune protégée du site, il est important d'éviter au maximum les périodes de sensibilités fortes des différentes espèces en fonction de leur rythme biologique.

Période de travaux favorable (en vert) et défavorable (en rouge)

mois de l'année	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Hirondelle fenêtre	vert	vert	vert	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	vert	vert	vert

La réalisation des opérations de travaux en **octobre-novembre** n'impacte pas le cycle de reproduction de l'Hirondelle de fenêtre

Initialement, il était prévu de commencer les travaux durant l'été 2023. La commune a sollicité Picardie Nature pour une mise en conformité réglementaire. Après concertation, la commune décale ses travaux aux vacances scolaires d'octobre-novembre 2023.

La Commune suit les recommandations et demande à être accompagnée pour la régularisation administrative.

7.2 Mesure de compensation

La rénovation des bâtiments détruit **11 nids naturels d'Hirondelle de fenêtre**. Les mesures de compensation, ayant pour objectif de préserver la continuité du cycle de reproduction chez l'Hirondelle de fenêtre, sont les suivantes:

- La pose de **nids artificiels** et de **tasseaux de bois** favorisant la reconstruction des nids naturels aux encoignures des fenêtres, en nombre et aux endroits où étaient placés les **11 nids impactés**. *Lors de la rédaction de ce dossier, 20 nids d'hirondelles ont été reconstruits au niveau du bâtiment concerné, ne nécessitant pas d'utiliser le coefficient de compensation x2 ;*

- La mise en place de **planchettes** sous ces nids/tasseaux afin de limiter les salissures dues aux déjections et favoriser la cohabitation ;
- Mise en place d'un **bac à matériaux de reconstruction** pour favoriser la construction de nids naturels et mise en place de **panneaux signalétiques** pour informer les habitants/écoliers de la nature protégée de l'Hirondelle de fenêtre et son nid.

Ces mesures seront à mettre en place d'ici mars 2024, avant le retour de migration des Hirondelles de fenêtre.

7.2.1 Localisations et types de compensation

En octobre 2023, les travaux ont inévitablement détruit **11 nids naturels entiers** d'Hirondelle de fenêtre sur les 41 nids présents sur la Mairie et l'école d'Hombleux, sans solution alternative envisageable.

Par mesure compensatoire, les 11 nids naturels détruits (3 nids de la façade Est, 4 nids de la façade Nord-Est et 4 nids de la façade Nord-Ouest), seront compensés par la mise en place de 7 nids artificiels et 4 liserés de reconstruction, ainsi que d'un bac matériaux de reconstruction, à disposer selon les schémas ci-dessous.

- **Façade Est**

- 3 nids naturels entiers impactés dont 2 occupés
- Mise en place de **2 nids artificiels simples et 1 liseré de reconstruction**



Photo de la façade Est – Façade principale depuis la rue de l'Eglise

Légendes: Compte rendu espèces protégées - Mairie et école de la commune de Hombleux
Novembre 2023

 Nid artificiel

 Liseré de reconstruction

- **Façade Nord-Ouest**

- 4 nids naturels entiers impactés dont 2 occupés
- Mise en place de **2 nids artificiels simples** et de **2 liserés de reconstruction**



Photo de la façade Nord-Ouest – Façade arrière de la mairie depuis la rue de l'Eglise

Légendes:

▲ Nid artificiel

■ Liseré de reconstruction

- **Façade Nord-Est**

- 4 nids naturels entiers impactés dont 3 occupés
- Mise en place de **3 nids artificiels simples** et d'un **liseré de reconstruction**



Photo de la façade Nord-Est – Façade arrière de la mairie depuis la rue de l'Eglise

Légendes:

▲ Nid artificiel

■ Liseré de reconstruction

7.2.2 Nature des compensations:

- Nids artificiels simples

Picardie Nature proposent 3 modèles équivalents de nids artificiels simples:

- Le modèle de nid artificiel simple N°13 de la marque Schwegler.



Nid simples N°13 Schwegler

Références :

<http://www.schwegler.be/page79.html>

<https://boutique.lpo.fr/catalogue/jardin-d-oiseaux/nichoirs-oiseaux/nids-hirondelles/nid-hirondelle-schwegler-n-13>

- Le modèle Nid simple en béton de bois planchettes fibre ciment naturel de Nat'H



Nid simple en béton de bois Nat'H

Références:

<https://nichoirs-pour-oiseaux.com/produit/nid-simple-en-beton-de-bois-planchettes-fibre-ciment-naturel-pour-hirondelles-de-fenetre/>

- Le modèle Nid simple en béton de bois planchette bois pour hirondelles de fenêtre

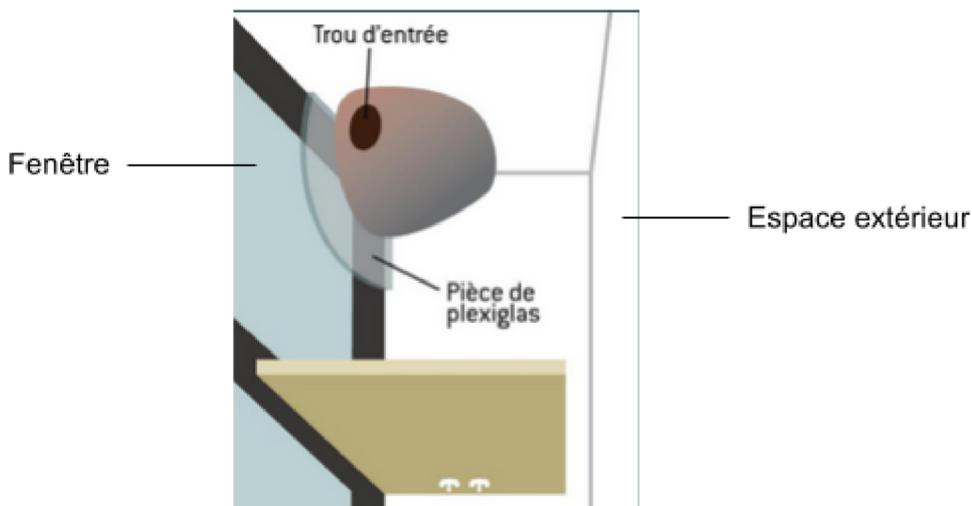


Nids simples en béton de bois et planchette bois Nat'H

Références:

<https://nichoirs-pour-oiseaux.com/produit/nid-simple-en-beton-de-bois-planchette-bois-pour-hirondelles-de-fenetre/>

Le trou d'entrée du nid devra être placé vers l'intérieur de l'encoignure de fenêtre comme sur le schéma suivant, cette configuration se rapprochant de celle des nids naturels précédemment en place. La pièce de plexiglas confère une protection supplémentaire au nid lors de l'ouverture et fermeture des fenêtres ainsi qu'une protection contre les salissures.



Position du nid artificiel en encoignure de fenêtres

Des nids simples peuvent aussi être commandés, sur demande, à l'entreprise Biosymbiose: <https://www.biosymbiose.fr/>

Pour finir, il est aussi possible de fabriquer soit même les nids pour hirondelles de fenêtres. Cela peut constituer une sensibilisation intéressante pour les élèves de l'école par exemple. Un descriptif sur la construction de ces nids se trouve en annexes de ce document.

Suivant le stock disponible, l'association Picardie Nature pourra fournir une partie des nids et planchettes. Une partie des nids sera cependant à prendre en charge par la mairie de Hombleux.

- Liserés de reconstruction

Les liserés permettent aux oiseaux de garder la naturalité de leur cycle de vie tout en leur proposant un support aidant à la reconstruction de leur nid.

Comme présenté sur le schéma ci-dessous, les liserés en bois (non traités) doivent avoir une coupure de 2 cm* 2 cm et une longueur minimum de 10 cm (longueur d'un nid). Ces liserés sont à placer à 8 cm en bas de l'encoignure de fenêtre.

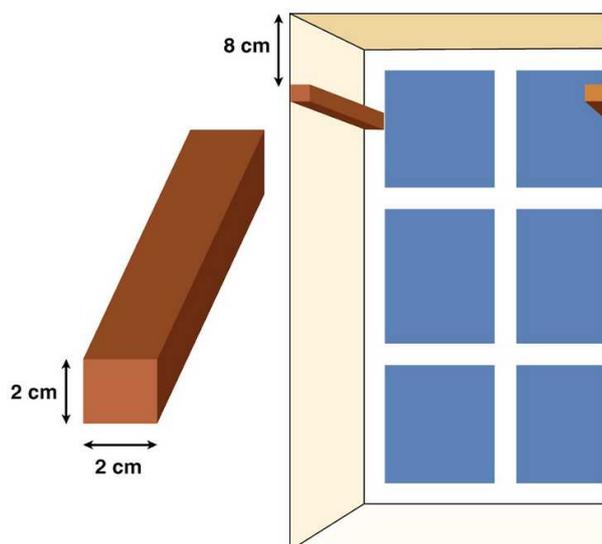


Schéma des mesures et positionnement d'un liserés de reconstitution en encoignure de fenêtre

Photo d'un nid naturel construit sur le liseré

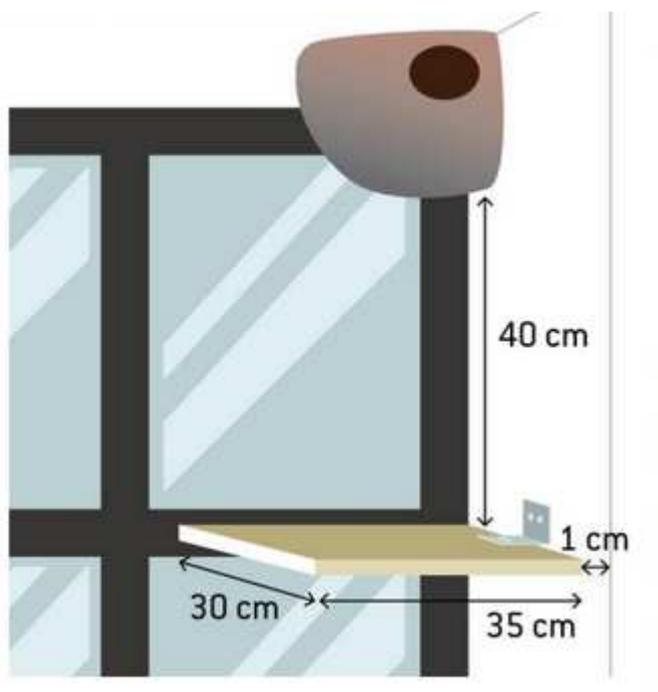
- Planchettes anti-salissures

Les planchettes ne sont pas nécessaires mais peuvent assurer un nettoyage plus facile des fientes d'hirondelles et ainsi permettre une meilleure cohabitation.

Elles sont à placer à 40 cm en bas du nid pour ne pas encombrer l'entrée de ce dernier, et à la même distance sous le liseré de reconstruction (*Annexes*).

Ces dernières doivent faire minimum 35 cm de longueur sur 30 cm de large mais restent ajustables à la taille de l'encoignure de fenêtre, et peuvent, selon les usages, traverser la largeur de la fenêtre. Le matériau favorisé est le dibond.

Comme illustré sur le schéma ci-dessous, il est important de bien positionner la planchette au plus près de la fenêtre pour récolter toutes les fientes, tout en laissant un espace d'un centimètre entre le mur de la fenêtre et la planchette (à la pose de l'équerre) pour éviter la construction d'un nid sous la planchette.



Mesures et positionnement de la planchette sous le nid en encoignures de fenêtres

L'association Picardie Nature se charge de conseiller la mairie de Hombleux quant à l'achat des nidoirs.

- Zone de prélèvement de matériaux de construction

Confère la fiche en annexe.

Une zone de prélèvement sera installée à proximité de l'école entre avril et juin 2024. La commune se chargera d'en assurer l'entretien chaque semaine.

Un panneau signalétique fourni par Picardie Nature pourra être disposé à proximité pour expliquer la présence de cette zone de prélèvement.



Panneau signalétique à installer aux abords du bac à boue

7.2.3 Synthèse des mesures compensatoires recommandées

Compensation recommandée	Fournie par:	Installée par:	Entretenu par:
7 Nids artificiels simples	Picardie Nature	Commune ou entreprise privée	Commune
4 Linéaires de reconstruction	Commune	Commune ou entreprise privée	/
Planchettes (nombre selon décision de la mairie)	Picardie Nature	Commune ou entreprise privée	Commune
Zone de prélèvement et signalétique	- Bac par la commune - Signalétiques par Picardie Nature	Commune	Commune

Tableau récapitulatif des nids et matériaux nécessaires à la compensation ainsi que des structures les fournissant, installant et entretenant.

8. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

8.1 Documentation

Des prospectus (flyer hirondelles) seront mis à disposition de la Mairie et de l'école pour informer de la nature protégée des espèces présentes sur site.

8.2 Animations

Des animations aux seins des écoles juxtaposées pourront être proposées aux élèves afin de les sensibiliser à la préservation de la nature en ville (Hirondelle de fenêtre, Moineau domestique, chauves-souris, Martinet noir, etc.).

8.3 Signalétique

Des panneaux signalétiques annonçant la présence d'Hirondelles de fenêtre sur le site, pourront aussi être distribués.



Panneau signalétique annonçant la présence d'Hirondelles de fenêtres

Il est à noter la volonté appréciée de la mairie pour effectuer de la sensibilisation auprès des élèves et des habitants sur la prise en compte des espèces protégées en milieu bâti. Picardie Nature s'engage à accompagner au mieux la commune dans cette sensibilisation notamment au travers d'animations.

8.4 Globalisation de la démarche d'anticipation

En parallèle, afin de mieux entreprendre la prise en charge des espèces protégées face au futurs travaux, la commune d'Hombleux s'engage à faire appel à Picardie Nature qui pourra fournir à la commune une liste de bureaux d'études et autres organismes pouvant répondre à cette demande.

9. SUIVI DU PROJET

La commune d'Hombleux a souhaité être accompagnée par l'association Picardie Nature pour connaître les procédures, identifier les actions à mettre en place afin de mener le chantier dans les meilleures conditions techniques et réglementaires pour la prise en compte des espèces protégées dans ses travaux prévus.

Le suivi du chantier et les comptes rendus annuels seront assurés en autonomie par la commune.

Temporalité	action
Juillet 2023	Diagnostic initial espèces protégées
Fin juillet 2023	Définition des modalités de prise en compte des espèces protégées
Entre octobre 2023 et mars 2024	Travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la mairie Mise en place des compensations (nichoirs artificiels, liserés de reconstruction bac à boue, panneaux signalétiques)
été 2024	1 suivi écologique de la nidification évaluation de l'Hirondelle de fenêtre concernée par l'Arrêté Préfectoral
Décembre 2024	Compte rendu de suivi de la nidification annuel et évaluation de la mesure de compensation à fournir obligatoirement aux Services de l'Etat avant le 31 décembre 2024
été 2025	1 suivi écologique de la nidification évaluation de l'Hirondelle de fenêtre concernée par l'Arrêté Préfectoral
Décembre 2025	Compte rendu de suivi de la nidification annuel et évaluation de la mesure de compensation à fournir obligatoirement aux Services de l'Etat avant le 31 décembre 2025
été 2026	1 suivi écologique de la nidification évaluation de l'Hirondelle de fenêtre concernée par l'Arrêté Préfectoral
Décembre 2026	Compte rendu de suivi de la nidification annuel et évaluation de la mesure de compensation à fournir obligatoirement aux Services de l'Etat avant le 31 décembre 2026

Tableau de planification de mise en place du dossier de régulation et des mesures de compensation

Les comptes rendus du suivi d'opération annuel sont à fournir obligatoirement aux services de l'Etat avant le 31 décembre de chaque année.

10.ANNEXES

Fiche technique construction de nids



Vous êtes un particulier.

FICHE TECHNIQUE N°2 FABRIQUER UN NID «FAIT MAISON» POUR LES HIRONDELLES

ÉGALEMENT SUR : [HTTP://SEPOL.JIMDO.COM/](http://SEPOL.JIMDO.COM/)

ESPÈCES PROTÉGÉES



MATÉRIEL :

- 1 ou 2 planches de bois : environ 26 cm x 15 cm (1 planche pour le nid d'Hirondelle rustique; 2 pour le nid d'Hirondelle de fenêtre)
- 1 morceau de grillage à poule : environ 26 cm x 15 cm
- de l'argile

OUTILLAGE :

- pince coupante
- agrafeuse murale ou petits clous
- clous (un peu plus gros pour fixer les planches entre elles)

MISE EN FORME DU GRILLAGE :



La mise en forme du grillage n'est pas forcément aisée... Le but est d'arriver à former un volume qui ressemble à une demi-sphère (aidez-vous d'un petit saladier).

Agrafez la ensuite sur la planche. Attention, le grillage peut égratigner le bout des doigts.



PLACAGE DE L'ARGILE :



En formant des petites boules d'argile, recouvrez l'intérieur du grillage en essayant, du mieux possible, de lisser l'ar-



gile pour éviter que les hirondelles ne se prennent les pattes dans les mailles.

Sur l'extérieur, le manque de matière pourra être comblé par les oiseaux. Il est important de ne pas trop humidifier l'argile pour éviter qu'elle ne se fende en séchant. Différentes techniques peuvent être utilisées, mais les risques de fentes et de craquellement au séchage sont accrus si l'argile est posée par grandes plaques. Certes cela prend un peu plus de temps en fabriquant le nid, comme le font les



hirondelles, boulette par boulette, mais pour les plus patients les nids peuvent avoir un petit air d'œuvres d'art...

Pour les nids d'Hirondelle de fenêtre, il ne reste plus qu'à fixer la planche sur le dessus du nid et le fermer. Attention, n'oubliez pas de faire un trou d'envol avant! Celui-ci doit faire environ 1,5 cm de hauteur et 6 cm de largeur sur la partie haute. Le trou paraît petit mais il suffit.



Nids «maison» d'Hirondelle rustique et d'Hirondelle de fenêtre, © Photos Céline Régnier



ETUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement
membre de France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Écologie et de l'Éducation Nationale
Picardie Nature - 1 Rue de Croÿ - BP70010 - F80097 Amiens cedex 3 - Tél. 03 62 72 22 50
contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org
Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970
Siret 381 785 120 00027 - APE 91042 - Imprimé sur papier recyclé

FICHE TECHNIQUE

Poser des planchettes pour récupérer les fientes d'Hirondelle de fenêtre



PICARDIE NATURE

Planchette ajustée contre la fenêtre et laissant 1 cm entre elle et le mur © L. Leite



Pourquoi installer des planchettes ?

Avoir un nid d'Hirondelle de fenêtre sur son bâtiment est une belle opportunité de vivre au quotidien avec une espèce protégée. Cependant cette cohabitation cause quelques inconvénients. A l'aplomb du nid, les oiseaux déposent leurs déjections, ce qui peut salir le sol, les huisseries et les rebords de fenêtres. Cette situation n'est pour autant pas une fatalité et ne doit pas être une raison de remettre en question cette cohabitation. Une solution simple résout ce problème : la pose de planchettes pour récolter les fientes aux fenêtres et corniches de toits.

Quand installer les planchettes ?

Afin d'éviter le dérangement des oiseaux, il faut privilégier les périodes pendant lesquelles les nids sont vides, c'est-à-dire du 15 septembre au 1^{er} avril, lorsque les hirondelles partent en migration vers le sud.

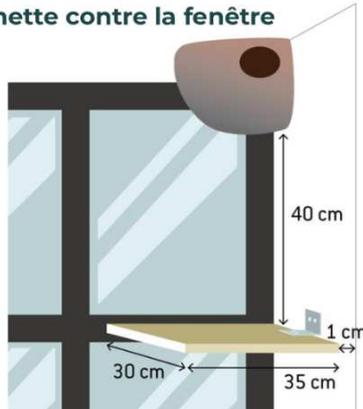
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-----	-----	-----



Planchette reposant sur l'imposte de la fenêtre (partie fixe visible). Risque de reconstruction en dessous mais préférable aux crochets solissant les fenêtres battantes © S. Declercq

Le principe Planchette contre la fenêtre

La planchette est là pour collecter les fientes sans gêner l'utilisation de la fenêtre ni déranger les oiseaux. Il faut donc d'une part qu'elle s'adapte à la configuration de la fenêtre (taille et forme de fenêtre, présence ou non de volets...) et d'autre part qu'elle soit placée à une distance suffisante du nid (à plus de 40 cm du bas du nid pour laisser les hirondelles circuler).



Une planchette de base fait 35 cm de long pour 30 cm de large mais peut être modulée en fonction de la profondeur de la fenêtre et de la position du ou des nids (planchette pouvant couvrir toute la largeur de la fenêtre pour plusieurs nids). Pour une intégration plus discrète, placer les planchettes au niveau des croisillons ou des traverses de la fenêtre.



Planchette sur toute la largeur de fenêtre © L. Leite



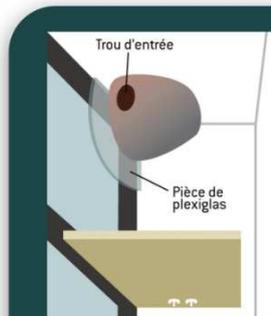
Planchette posée trop loin de la fenêtre © S. Declercq

Si la fenêtre est équipée de volets roulants, il faudra ajuster la planchette au raz du volet (voire la découper pour la butée du volet) afin de récupérer les fientes sans en gêner le mouvement.



Planchette découpée et ajustée pour laisser passer la butée du volet roulant © R. Barry

Il est important de faire coïncider le bord de la planchette avec la fenêtre si nécessaire en lui faisant épouser ses formes (découpe de contre-formes), afin de récolter l'intégralité des fientes. En revanche, il faudra veiller à laisser un écart d'environ 1 cm entre la planchette et le mur pour éviter que les hirondelles n'installent un autre nid en dessous de la planchette.



Quand un nid est construit contre une fenêtre mobile, il risque la destruction à tout moment (à chaque ouverture de la fenêtre). Il est possible dans ce cas de mettre un appui vertical en plexiglas découpé et de le coller au bâti de la fenêtre (ne pas percer le PVC). Les oiseaux reconstruiront dessus.

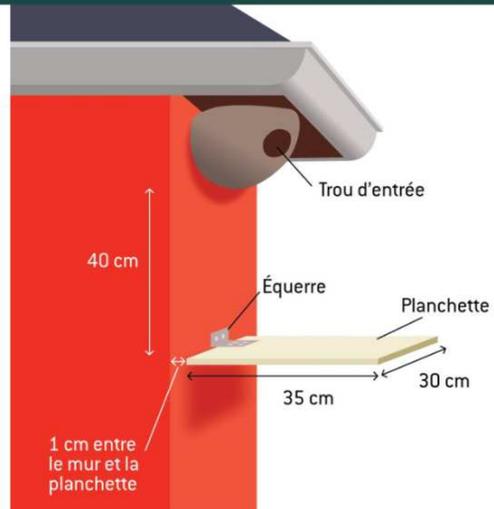
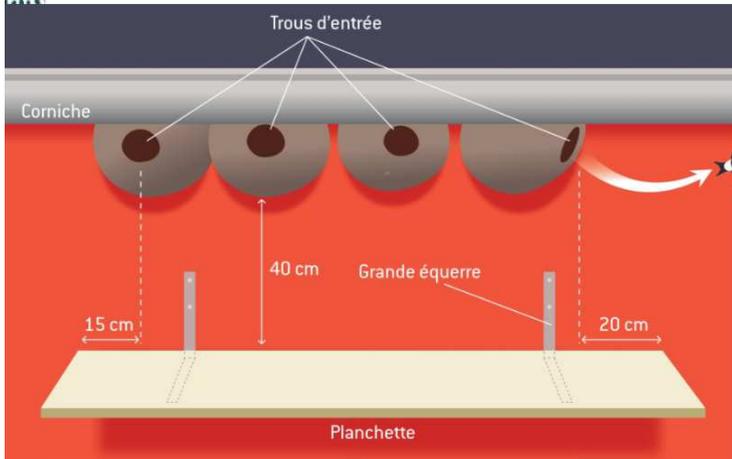
Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires.



L'opération « faune protégée et bâtiments » est cofinancée par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie.

Planchette sous corniche

Si les nids sont situés directement sous une corniche de toit, le principe est le même que pour la planchette sur fenêtre : 35x30cm placée à au moins 40 cm sous le nid, avec 1 cm d'écart entre le mur et la planchette mais cette fois-ci avec une fixation perpendiculaire du mur (équerre le long du mur).



Il faudra être vigilant à l'ouverture du nid : si les oiseaux sortent à l'opposé du mur ou parallèlement au mur, la planchette devra être plus longue dans la même direction que leur sortie (prévoir au moins 20 cm à partir de l'ouverture), afin de collecter toutes les fientes.

Planchette sous charpente

Si les nids sont accrochés à une charpente (ex : dans une grange), il est possible de poser une planchette à l'aide d'un ou plusieurs tasseaux de bois. Ces derniers vont éloigner suffisamment la planchette des nids (40 cm) pour ne pas gêner les oiseaux. Il suffit alors de visser le tasseau directement sur la poutre et de le fixer à la planchette avec une équerre.



Quel matériel utiliser ?

Pour la planchette, n'importe quel matériau de récupération peut faire l'affaire (bois, plexiglas...) à condition qu'il soit non réfléchissant et solide (suffisamment pour supporter les 300 g du tas de fientes annuel d'une nichée). Le métal est à éviter car il réfléchit trop la lumière. A noter que le plexiglas a tendance à gondoler et à jaunir avec le temps.

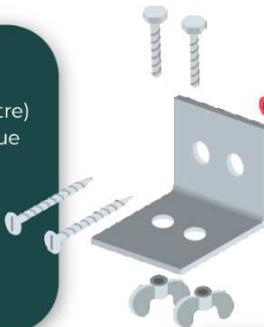
L'idéal est d'utiliser du Dibond, très résistant dans le temps (températures extrêmes, intempéries...). Utilisé à la base pour les panneaux signalétiques, il peut se trouver auprès des imprimeurs et ateliers de sérigraphie. Il se perce et se coupe facilement avec une mèche métal et une lame métal.

Si la fenêtre est en bois, mettre du bois pour une meilleure intégration, (ex : contreplaqué marine, fait pour l'extérieur). Comme les fenêtres, il peut être verni pour l'entretien.

Pour une fixation pérenne, l'idéal est une fixation mécanique ancrée dans le mur, avec :

- 1 équerre d'environ 5 cm (trou de ~5 mm de diamètre)
- 2 vis de 25-30 mm de longueur (même diamètre que pour l'équerre)
- 2 chevilles de taille correspondant aux vis
- 2 boulons-écrou papillon de 15-20 mm de long (même diamètre que pour l'équerre)

En cas d'impossibilité de percer (ITE), il est conseillé d'utiliser une fixation chimique.



Et une fois posée ?

Pour qu'elle continue à être fonctionnelle, il est recommandé de nettoyer la planchette une fois par an, aux mêmes périodes que pour l'installation. La pose d'écrous papillon permet le démontage de la planchette pour faciliter son entretien.

Besoin de conseils ?

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Picardie Nature avant vos travaux pour vous accompagner au
03 62 72 22 59 tapez 3, ou à
hirondelles@picardie-nature.org



Détruire un nid d'hirondelle est **interdit** par la loi. Si un chantier le nécessite, contactez nous : Picardie Nature vous orientera vers les démarches.



FICHE TECHNIQUE Zone de prélèvement de matériaux pour hirondelles



Pourquoi installer une zone de prélèvement ?

Pour maçonner leurs nids, l'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique collectent de la terre argileuse dans les mares, ornières et cours d'eau. Il faut en moyenne **1200 allers-retours** entre le nid et le lieu de collecte. Certains individus parcourent jusqu'à **plus de 1 km** pour s'approvisionner, soit **1200 km** pour la construction d'un nid !



Hirondelles de fenêtre prélevant de la boue dans une ornière. © S. Declercq



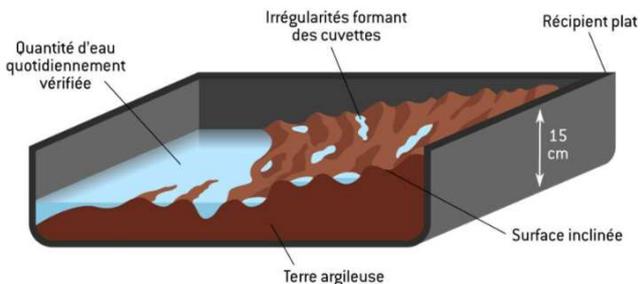
Hirondelles rustiques prélevant de la boue dans une ornière. © S. Declercq

L'artificialisation des sols et la destruction des zones humides raréfient la disponibilité en boue pour les hirondelles. De plus, le changement climatique augmente la fréquence et la précocité des épisodes de sécheresse.

Pour compenser en partie cette raréfaction, il est possible de donner un coup de pouce aux hirondelles grâce à l'installation d'une zone de prélèvement de matériaux.

Le principe

Une zone de prélèvement de matériaux pour hirondelles consiste en un récipient plat d'environ **1 m²** rempli d'eau et de **terre argileuse**. Cette dernière peut être prélevée, avec accords des propriétaires, dans des parcelles agricoles et zones marécageuses à proximité pour correspondre au mieux aux matériaux naturels utilisés par les oiseaux. Il ne doit pas s'agir d'argile pure. La surface de la boue formée doit être **inclinée** pour permettre un gradient d'eau. Des **irrégularités** (creux et bosses) doivent être imprimées pour créer des cuvettes humides, quels que soient les niveaux d'eau.



Zone de prélèvement de matériaux utilisée par des Hirondelles de fenêtre. © S. Le Gros FDC02

La zone de prélèvement de matériaux est posée **d'avril à juillet, en continu**, à proximité d'une **colonie existante**. Son environnement immédiat doit être **dégagé** pour garantir la sécurité des oiseaux et un accès en vol facile (pas de buisson ou de barrière pour dissimuler un prédateur).



Les hirondelles ont besoin d'un environnement dégagé pour prélever de la boue. © S. Declercq

IMPORTANT : une zone de prélèvement doit toujours rester humide, sans quoi elle est inutilisable par les oiseaux. Aussi, elle nécessite une **surveillance quasi quotidienne** pour veiller à ce que l'humidité reste suffisante et pour la remettre en eau.

Sur le principe, différents types de récipients sont utilisables : bac à gâcher, piscines en plastique, auges, sous-pots...



Un **affichage** simple et résistant peut s'installer à proximité pour informer les usagers du principe et de l'utilité du système, et ainsi éviter les dégradations par les chiens ou les humains. Picardie Nature propose une signalétique d'information.



Exemples de zone de prélèvement



Ce qui n'a pas fonctionné



Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires.



L'opération « faune protégée et bâtiments » est cofinancée par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie.

Besoin de conseils ?

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Picardie Nature avant vos travaux pour vous accompagner au **03 62 72 22 59** tapez 3, ou à **hirondelles@picardie-nature.org**



Détruire un nid d'hirondelle est **interdit** par la loi. Si un chantier le nécessite, contactez nous : Picardie Nature vous orientera vers les démarches.